

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Information réglementée
Information privilégiée
Whitestone Group SA
(ISIN : BE0003840577 – Code mnémonique « ROCK »)



WHITESTONE GROUP DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS ET ACQUIERT DE NOUVELLES PARTICIPATIONS EN UNISSANT SES FORCES AVEC MULTIFIN ET EN PROJETANT UNE LEVÉE DE FONDS.

Lasne, le 12 février 2024 – 20h00.

Whitestone Group SA (la « **Société** ») a l'intention de procéder à l'acquisition de certains actifs, à savoir des participations dans plusieurs sociétés (les « **Participations Apportées** ») détenues par Multifin SA, par le biais d'un apport en nature des Participations Apportées rémunéré par des actions nouvelles émises par la Société (l'« **Opération** »).

Multifin SA, société de gestion patrimoniale belge, articule sa stratégie autour de 4 axes : (i) la philanthropie sur les thèmes de l'enseignement et l'environnement ; (ii) l'immobilier à vocation sociétale; (iii) des prises de participation dans des fonds de private equity ou en direct dans des petites et moyennes entreprises principalement belges ; et (iv) ses participations, historique dans AB-InBev et plus récente dans DSM-Firmenich. Multifin privilégie un positionnement d'actionnaire engagé, attentif à la création de valeur à très long terme et prête une attention particulière aux aspects de durabilité (ESG).

Depuis son entrée en bourse fin 2021, la Société a démontré sa capacité à créer de la valeur pour ses actionnaires comme en témoigne l'évolution de 42% de son Actif Net Réévalué qui est passé en deux ans de 24,1 M€ à 34,3 M€ fin 2023. Par action, il est ainsi passé de 10,54 € à 15 €.

La Société a investi la majorité des capitaux apportés par l'augmentation de capital en numéraire (11,5 M€) opérée fin 2021, le solde disponible étant conservé pour couvrir les frais généraux et soutenir les scale-ups en portefeuille. Ce partenariat stratégique entre la Société et Multifin vise à renforcer certaines participations existantes et réaliser de nouveaux investissements dans des PME actives notamment dans la transition énergétique et les matériaux spécifiques. Ce partenariat permettra à la Société d'acquérir des participations de Multifin qui rentrent dans sa stratégie et, pour Multifin, de prendre une participation minoritaire importante et influente dans un holding entrepreneurial qui soutient le développement du tissu industriel et à impact en Belgique.

La transition énergétique a été identifiée comme secteur d'investissement porteur tant d'un point de vue financier que sociétal. Par ailleurs, le succès rencontré d'une part, dans l'or d'investissement et d'autre part, dans les matériaux composites incite à étendre cette activité à d'autres métaux précieux/rares et aux matériaux spécifiques d'une manière générale. En parallèle de ces deux secteurs stratégiques, la Société confirme sa volonté de continuer à accompagner des petites et moyennes entreprises en majorité rentables et belges dans le développement de leurs activités.

C'est ainsi que dans une première phase, la Société va acquérir quatre Participations de Multifin valorisées pour un montant global de 17,8 M€ entrant dans les piliers stratégiques suivants :

- la transition énergétique avec la société Energy Solutions Group (apport de 12,3 M€) active dans les énergies renouvelables en Belgique et aux Pays-Bas ainsi que dans le fonds Clay Capital au travers du Feeder Nutrition & Santé (apport de 1,3 M€) ;
- les matériaux spécifiques avec des actions de Sibelco (apport de 3,2 M€) active dans les minéraux industriels ;
- les PME belges, avec la société Abbove (apport de 1 M€), une fintech qui développe une plateforme de gestion patrimoniale collaborative pour les banques privées et les sociétés de gestion patrimoniales.

Ces Participations seront apportées en contrepartie de l'émission de 1.369.680 nouvelles actions de la Société attribuées à Multifin en rémunération de son apport (les « **Nouvelles Actions** »). Le prix d'émission par Nouvelle Action s'élève à 13,00 €, soit une prime de 25% par rapport à son dernier cours de bourse et une décote de 13% par rapport à son Actif Net Réévalué au 31 décembre 2023, approuvé par le conseil d'administration et le commissaire de la Société. En conséquence, à l'issue de l'Opération, Multifin détiendra 37,55% du capital de la Société.

L'Opération nécessitera l'approbation de l'augmentation de capital de la Société par une majorité de 75% des actionnaires présents ou représentés lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires valablement réunie dans le respect des conditions légales de quorum applicables et qui se tiendra aux date et lieu indiqués dans la convocation.

Il n'y aura pas d'offre publique d'acquisition volontaire ou obligatoire sur les actions de la Société dans le cadre de l'Opération. Multifin n'agit de concert avec aucun actionnaire existant de la Société.

Dans une seconde étape, la Société envisage de proposer à ses actionnaires de procéder à des augmentations de capital en numéraire pour un montant total visé entre 15 M€ et 25 M€, auxquelles Multifin souhaite souscrire au pro rata des montants effectivement souscrits par les autres actionnaires et investisseurs afin de maintenir sa participation entre 37,55% et 40% dans le capital de la Société. Les actionnaires existants bénéficieront d'un droit de priorité pour souscrire une de ces augmentations de capital. Cette levée de fonds dotera la Société de nouveaux moyens lui permettant de se renforcer au capital de certaines participations et de continuer ses investissements dans des PME belges à fort potentiel.

Les Nouvelles Actions feront l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur Euronext Growth Brussels. Une note d'information concernant l'admission des Nouvelles Actions sera préparée conformément aux dispositions légales applicables et publiée sur le site internet de la Société (www.whitestone.eu). Les Nouvelles Actions seront de la même catégorie que les actions existantes et bénéficieront, dès leur émission, des mêmes droits que celles-ci.

Une copie des rapports du conseil d'administration et du commissaire de la Société relatifs à l'Opération sera disponible sur le site internet de la Société (www.whitestone.eu) au moment de la publication de la convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Frédéric Pouchain, CEO de Whitestone Group SA : *« Je me réjouis de pouvoir annoncer plusieurs bonnes nouvelles aux actionnaires de Whitestone Group. Tout d'abord, une nouvelle progression à deux chiffres de l'actif Net Réévalué en 2023 avec une hausse de 13,6% sur un an, passant de 12,96 € à 15 euros par action. Depuis l'entrée en bourse fin 2021 à 10,54 euros, l'augmentation atteint 42%.*

Ensuite, il y a évidemment ce partenariat stratégique avec la société de gestion patrimoniale belge Multifin avec laquelle nous sommes arrivés à la conclusion que nous devrions unir nos forces au regard de notre vision commune de soutenir les PME belges. Celui-ci permet à la fois d'apporter des nouvelles participations dans chacun des 3 piliers autour desquels le portefeuille est dorénavant structuré, à savoir la transition énergétique, les matériaux spécifiques et les PME, ainsi que de faire entrer au

capital un investisseur familial belge avec une vision long terme et un track record impressionnant. Il s'agit clairement d'une étape majeure pour accélérer notre développement. »

Contact investisseurs :

Frédéric Pouchain, CEO
f.pouchain@whitestone.eu

Whitestone Group SA
32 route de Genval – 1380 Lasne, Belgique

www.whitestone.eu

A propos de Whitestone Group

Après avoir passé une dizaine d'années dans la holding de la Compagnie Nationale à Portefeuille contrôlée par la Famille Frère, Frédéric Pouchain et Sandro Ardizzone ont créé Whitestone en 2012 pour gérer des actifs cotés au travers d'une SICAV. Au fil des opportunités et des rencontres, le groupe a étendu ses activités dans la gestion d'actifs privés (*private equity*) en prenant des participations dans des PME. Son objectif est de créer de la valeur sur le long terme pour ses actionnaires en les développant de manière profitable mais aussi durable. Elle y joue le rôle d'actionnaire professionnel avec une implication au niveau de la gouvernance, de la stratégie, du financement et du développement. Whitestone Group est coté sur Euronext Growth Brussels sous le ticker ROCK. Au 31 décembre 2023, son Actif Net Réévalué (ANR) s'élève à 34,3 M€, soit 15 € par action.

Disclaimer

Ce communiqué n'est pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus. Ce communiqué ne peut être utilisé comme fondement à un quelconque contrat ou à une quelconque décision d'investissement. Acquérir des investissements qui se rapportent à ce communiqué peut exposer un investisseur à un risque important de perdre la totalité du montant investi. Les personnes qui considèrent faire de tels investissements devraient consulter une personne autorisée spécialisée dans le conseil de tels investissements. Ce communiqué ne constitue pas une recommandation à propos des titres auxquels il est ici fait référence.

Ce communiqué est uniquement destiné à des fins d'information générale et ne prétend pas être complet ou entier. Ce communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. Ce communiqué ne constitue pas, ou ne fait pas partie, d'une offre de vente, d'émission, d'acquisition ou de souscription d'actions, ni d'un achat, d'une souscription ou d'une demande de souscription d'actions. Ce communiqué et les informations contenues dans celui-ci ne sont pas destinés à être distribué ou publiés, de manière directe ou indirecte, aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, ni dans aucune autre juridiction dans laquelle une telle distribution serait interdite en vertu de la loi applicable ou qui exige l'enregistrement de ceci dans cette juridiction. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Nouvelles Actions peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. La Société n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Toute personne en possession de ce communiqué devrait s'informer et respecter de telles restrictions.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities

Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

L'émission des Nouvelles Actions n'est pas soumise à l'obligation de publier un prospectus préalablement approuvé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (la « FSMA ») en sa qualité d'autorité compétente au sens de l'article 2(o) du Règlement Prospectus, telle que désignée conformément à l'article 31 de ce règlement, étant donné qu'en cas de réalisation de l'Opération, les Nouvelles Actions seront exclusivement attribuées à Multifin SA, en rémunération de son apport en nature et que l'Opération ne constitue dès lors pas une offre au public. Cependant, conformément à l'article 10, §1er, 3° de la Loi Prospectus, l'Opération impliquera (postérieurement à la réalisation de l'Opération) la publication d'une note d'information répondant au prescrit de l'arrêté royal du 23 septembre 2018 en vue de permettre l'admission à la négociation des Nouvelles Actions sur Euronext Growth Brussels. Cette note d'information sera publiée sur le site de la Société et sur le site de la FSMA. La note d'information n'est pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus et ne fait pas l'objet d'une approbation préalable par la FSMA.

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des "déclarations prospectives". Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que "croit", "estime", "prévoit", "s'attend à", "a l'intention de", "pourrait", "peut", "projette", "poursuit", "en cours", "potentiel", "vise", "cherche à" ou "devrait" et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.